

**PROGRAMMATION
PLURIANNUELLE
DE L'ÉNERGIE**

DATE À NOTER



Dans le cadre de la concertation nationale portant sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE),

Gérard Cosme
Président d'Est Ensemble

Jacques Archimbaud
Président de la Commission Particulière du Débat Public sur la PPE

ont le plaisir de vous convier à une réunion de débat public autour de la question :

L'énergie : un bien commun ?

le mercredi 16 mai 2018 à 16h30

à l'hôtel de territoire d'Est Ensemble, 100 avenue Gaston Roussel, Romainville

.....
Programme :

Accueil à 16h30

17h00 - Ouverture du débat

17h15 – PARTIE 1 – Débat en ateliers

2 ateliers thématiques animés par la CPDP, avec la participation de grands témoins

1. **L'énergie chez soi** : « Des passoires thermiques aux bâtiments à énergie positive : quelles réalités aujourd'hui ? Quelles mobilisations nécessaires, quels investissements des acteurs, quels modes de gouvernance ? »
2. **L'énergie dans la ville** : transports collectifs, mobilités actives, production d'énergies renouvelables, nouvelles normes d'urbanisme : comment construire la ville sobre en carbone, résiliente et inclusive ?

18h15 – PARTIE II – Séance plénière de restitution et de débat

19h30 – Clôture du débat

Cocktail offert par Est Ensemble.

Programme complet en pièce jointe.

.....



PRESENTATION

❖ **La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)**

Elaborée par le ministère de la Transition écologique et solidaire en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) est l'outil de pilotage de la politique énergétique créé par la loi de transition énergétique pour la croissance verte votée en 2015.

Elle exprime les orientations et priorités d'action des pouvoirs publics pour la gestion de l'ensemble des formes d'énergie sur le territoire métropolitain continental, afin d'atteindre les objectifs de cette loi.

La programmation pluriannuelle de l'énergie couvre, en principe, deux périodes successives de cinq ans. Par exception, la première programmation publiée en octobre 2016, couvrait deux périodes successives de respectivement trois et cinq ans, soit 2016-2018 et 2019-2023.

La révision de la PPE d'ici la fin de l'année 2018, objet du présent débat public, couvrira les périodes 2018-2023 et 2024-2028.

❖ **La concertation : Permettre la participation de tous au processus d'élaboration de la PPE**

Le débat public sur la PPE est organisé et animé par une commission particulière (CPDP) neutre et indépendante du maître d'ouvrage, l'État. À la fin du débat public, la CPDP rédigera un compte rendu et la CNDP dressera un bilan. Elles émettront des recommandations sur la poursuite de la participation du public mais ne donneront pas d'avis sur le contenu de la PPE.

Le débat public n'est ni un référendum ni un sondage d'opinion, il permet l'expression de points de vues argumentés et leur prise en compte par l'ensemble des participants.

Les objectifs du débat

1 - Informer le public sur la PPE

La CPDP veille à ce que l'information apportée par l'Etat soit complète, exhaustive et objective. Ces informations portent sur les objectifs, les orientations, les enjeux et les impacts de la PPE.

2 - Permettre au public de s'exprimer

La CPDP veille à ce que le public puisse participer au débat public dans les meilleures conditions. Elle veille à ce que les différents avis soient entendus et restitués et que les questions posées reçoivent une réponse pédagogique, exhaustive et argumentée.

3 - Éclairer l'Etat, maître d'ouvrage de la PPE

Pendant le débat public, les participants doivent pouvoir interpeller l'Etat. La PPE s'enrichira grâce à la participation du public. À la fin du débat public, et suite à la publication du compte rendu et du bilan, l'Etat - au travers du ministère de la Transition écologique et solidaire - indiquera les enseignements qu'il tire du débat public et la manière dont ils seront pris en compte dans la production du texte définitif.

❖ **La contribution d'Est Ensemble : « L'énergie, un bien commun ? »**

Est Ensemble Grand Paris entend apporter à ce débat national une contribution nourrie par son expérience et celle de ses nombreux acteurs engagés sur le terrain.

Grâce à l'ancrage de ses politiques publiques au plus près des réalités quotidiennes, le territoire Est Ensemble Grand Paris vit avec acuité les principaux dysfonctionnements liés à l'énergie que connaissent aujourd'hui toutes les grandes agglomérations. Éloignement des stations de transports en commun de nombreux quartiers, coût élevé du carburant, précarité énergétique, dépendance énergétique absolue du territoire, adaptation au dérèglement climatique encore embryonnaire... il reste de nombreuses difficultés à lever pour construire la ville zéro carbone de demain – une ville où chacun-e puisse se loger, se chauffer, se nourrir, travailler et se déplacer sans difficulté.

Parallèlement, notre territoire recèle de nombreuses richesses. Il dispose encore de nombreux espaces délaissés qui demandent à être valorisés ; il est riche de sa jeunesse, riche du foisonnement des acteurs entrepreneuriaux et associatifs qui s'y côtoient et réfléchissent ensemble aux nouveaux usages de la vie en milieu urbain, riche des créateurs qui y résident – artisans, petites entreprises, acteurs du monde culturel – et du dynamisme qu'ils impulsent.

En choisissant d'organiser un débat dans le cadre de la PPE, Est Ensemble porte ainsi une ambition, affirmée : celle d'être l'un des territoires urbains où les freins qui entravent le développement à grande échelle de la transition énergétique peuvent être clairement identifiés et partagés dans l'espoir de les lever. L'ambition aussi d'être l'un des territoires urbains où de nouvelles propositions peuvent s'élaborer en commun, être expérimentées et mises en œuvre pour bénéficier à tous.

LES ACTEURS :

Est Ensemble Grand Paris

Communauté d'agglomération fondée le 1^{er} janvier 2010, puis Établissement Public Territorial au sein de la Métropole du Grand Paris, Est Ensemble Grand Paris regroupe neuf villes de l'Est parisien et compte 412 000 habitants.

Notre territoire développe son action « Climat-Énergie » selon trois axes : la mise en œuvre de stratégies bas carbone en interne ; l'adoption de documents structurants (Plan Climat Air Énergie Territorial, Trame Verte et Bleue, Référentiel Aménagement durable, Plan de Prévention du Bruit, Plan local de Déplacement, Plan Local de l'Habitat, futur PLUi) et le suivi de leurs recommandations et de leurs mises en œuvre (intégration dans la démarche Cit'Ergie) ; l'animation des réseaux d'acteurs du territoire.

Est Ensemble Grand Paris développe des actions de sensibilisation auprès du grand public (Défis Familles à Énergie Positive, Défis Éco-Mômes au sein des centres de loisirs) ; s'engage dans la production d'énergie issue de la géothermie et va inaugurer en juin le lancement d'une plateforme de lutte contre la précarité énergétique.

En partenariat avec l'agence locale de l'énergie MVE, le territoire est également engagé dans des actions d'accompagnement des bailleurs sociaux à la rénovation énergétique de leurs parcs de logements.

L'Agence locale pour l'Énergie et le Climat MVE

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat – Maîtrisez Votre Énergie (MVE) est une association loi 1901 à but non lucratif, créée en 1999 par les villes de Montreuil et de Vincennes avec le soutien de la Commission européenne, dans le cadre du programme SAVE II, et de l'ADEME, l'ARENE et du CLER. Elle a pour objet la maîtrise de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables à l'échelle locale. Elle participe ainsi à la réflexion et à la prise de décisions nécessaires au vu de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et le réchauffement climatiques.

L'ALEC-MVE compte à ce jour 1 territoire adhérent (Est Ensemble-Grand Paris), 7 communes adhérentes (par ordre chronologique, Montreuil et Vincennes, Bagnolet, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Rosny-sous-Bois et Les Lilas) et 6 collectivités conventionnées (le département du Val de Marne, les villes de Noisy-le-Grand, Pantin, Montfermeil, Bry-sur-Marne). Elle bénéficie du soutien de l'ADEME et de la Région Ile-de-France.

L'ALEC-MVE est adhérente à FLAME, Fédération des Agences locales de maîtrise de l'énergie, au CLER, Réseau pour la transition énergétique, et à Vivacités Ile-de-France, réseau d'éducation à l'environnement.

La Commission Nationale du Débat Public

La Commission nationale du débat public (CNDP) est une autorité administrative indépendante dont la mission est d'informer les citoyens et de faire en sorte que leur point de vue soit pris en compte dans le processus de décision : « Vous donner la parole et la faire entendre ».

La société évolue et se transforme. Chaque jour, des grands projets naissent qui pourraient donner aux villes et aux campagnes un nouveau visage. Parce qu'ils pourraient avoir un impact sur votre quotidien et qu'ils peuvent sensiblement modifier votre environnement, ces projets vous regardent. Vous avez le droit d'en connaître tous les tenants et les aboutissants. Mais vous avez également le droit de les commenter, de les critiquer, de les remettre en question avant que leurs principales caractéristiques ne soient fixées. La CNDP vous permet de participer à leur amélioration, à leur remise en cause, à leur poursuite dans de meilleures conditions ou à leur abandon. Depuis plus de 10 ans, la CNDP multiplie les actions pour que votre avis et vos arguments soient entendus et relayés. Elle agit pour que vos questions ne restent pas sans réponse et que votre opinion puisse être exprimée et prise en compte de manière concrète.

PROGRAMME

Accueil à 16h30

17h00 - Ouverture du débat :

- **Gérard COSME**, Président d'Est Ensemble
- **Jacques ARCHIMBAUD**, président de la Commission Particulière du Débat Public sur la PPE, modérateur du débat

17h15 – PARTIE 1 – Débats en ateliers

2 ateliers thématiques simultanés seront animés par la CPDP, avec la participation de grands témoins pour éclairer les échanges.

1. **L'énergie chez soi** : « Des passoires thermiques aux bâtiments à énergie positive : quelles réalités aujourd'hui ? Quelles mobilisations nécessaires, quels investissements des acteurs, quels modes de gouvernance ? »

Grand témoin : Anne d'ORAZIO, architecte et urbaniste, maître assistant associée à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette

2. **L'énergie dans la ville** : transports collectifs, mobilités actives, production d'énergies renouvelables, nouvelles normes d'urbanisme : comment construire la ville sobre en carbone, résiliente et inclusive ?

Grands témoins :

Christian LE GALL DU TERTRE, directeur scientifique du laboratoire d'Intervention et de recherche ATEMIS (Analyse du Travail Et des Mutations des Industries et des Services)

Pierre RADANNE, spécialiste des politiques énergétiques de lutte face au changement climatique, Président de l'association « 4D » (sous réserve)

18h15 – PARTIE II – Séance plénière de restitution et de débat

- « **3 minutes chrono** » : restitution de chacun des 3 ateliers par les référents CPDP

- **Le temps du débat**

Modération : Jacques Archimbaud

Avec les contributions de :

- **Michel Gioria**, directeur régional de l'ADEME « Ile de France »
- **Guillaume Duval**, éditorialiste dans le mensuel Alternatives économiques
- **Manuel Domergue**, directeur des études de la Fondation « Abbé Pierre »
- **Hervé Le Treut**, climatologue, membre de l'Académie des sciences, directeur de l'Institut Pierre-Simon-Laplace (sous réserve)

19h30 – Clôture du débat

- **Mireille ALPHONSE**, vice-présidente d'Est Ensemble en charge de l'environnement et de l'écologie urbaine

Un verre de l'amitié vous sera offert par Est Ensemble.



ACCES

Hôtel d'agglomération

100 av Gaston-Roussel, 93230 Romainville

Bus 145 et 318, arrêt Louise-Dory

Métro L5, station Bobigny-Pantin-Raymond-Queneau

Parking rue de la Commune-de-Paris



Contact organisation :

Julien MIDY, Cabinet du Président : julien.midy@est-ensemble.fr